

**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement
du lundi 14 août 2017
à 19 h 30**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement
- 10.03** Période de réponses et questions du public

FÉLICITATIONS

- 10.04** Féliciter M. Mohamed Lamine Kateb, couronné Arbitre par excellence 2016-2017 par la Fédération de Badminton Québec.

CONDOLÉANCES

- 10.05** Offrir les plus sincères condoléances à la famille de Mme Jacqueline St-Laurent à la suite de son décès.
- 10.06** Offrir les plus sincères condoléances à la famille de Mme Yvonne Gagné Fortin à la suite de son décès.
- 10.07** Offrir les plus sincères condoléances du conseil à la famille de M. Gérald Lawrence à la suite de son décès survenu le 2 août. M. Lawrence a été à l'emploi de la Ville de LaSalle de 1977 à 2001.
- 10.08** Offrir les condoléances du conseil à Mme Anik Bernier, agente de bureau à l'arrondissement, à la suite du décès de sa mère, Mme Sylvie Lafond.

DÉCLARATION

- 10.09** Demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec de ne prévoir qu'une seule option dans son dossier d'opportunité de l'échangeur Saint-Pierre, soit sa reconstruction complète dans une nouvelle configuration, en faveur d'un échangeur autoroutier de conception moderne, mieux intégré au paysage, avec moins d'impact sur le réseau artériel et local, plus respectueux des milieux de vie environnants et répondant davantage aux besoins de mobilité actuels.

1170577005

PROCÈS-VERBAL

10.10 Approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 4 juillet 2017 et de la séance extraordinaire tenue le 18 juillet 2017.

10.11 Accepter le dépôt du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 5 juillet 2017
1172363096

10.12 Accepter le dépôt des comptes rendus des réunions du comité de circulation du 28 juin et du 26 juillet 2017.
1177151011

10.13 Accepter le dépôt d'une demande de changement de zonage de la compagnie Strathmore, 2288, rue de Cannes-Brûlées.
1172365027

20 – Affaires contractuelles

CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT ET DE SERVICES

20.01 Accorder un contrat de 103 339,53 \$, taxes incluses, à Comeau Experts-Conseils pour des services professionnels pour des travaux d'ingénierie nécessaires à la préparation des plans et devis, des documents d'appel d'offres, la surveillance des travaux et le suivi administratif des travaux de resurfaçage de la rue Clément, entre Lafleur et Trudeau, et du boulevard LaSalle, entre Alepin et la limite est de l'arrondissement.
1176152030

20.02 Accorder un contrat de 204 999,28 \$, taxes incluses, à C.M.S Entrepreneurs Généraux pour la construction d'une chambre de vanne à l'intersection des rues Allard et Irwin et autoriser le financement temporaire par le surplus de l'arrondissement.
1177151008

20.03 Autoriser une dépense additionnelle de 2 199,40 \$, taxes incluses, pour le contrat BAT.16-305, octroyé à Climatisation Morrison pour des travaux d'installation d'unité temporaire de déshumidification et de chauffage d'eau des bassins du complexe aquatique Michel-Leduc, majorant ainsi le montant total du contrat de 193 282,45 \$, taxes incluses, à 195 481,85 \$, taxes incluses.
1170269010

20.04 Autoriser une dépense supplémentaire de 8 869,04 \$, taxes incluses, pour des travaux d'aménagement de la Place du 375e, majorant ainsi le montant total du contrat de 1 305 112,35 \$ à 1 313 981,39 \$.
1177151014

ENTENTE

20.05 Autoriser la signature d'une entente sur les infrastructures avec Les Tours Utopia inc. pour le projet domiciliaire Domaine Bobois.
1175212005

20.06 Résilier l'entente avec le promoteur 9191-0919 Québec inc. relative aux infrastructures et aux équipements municipaux pour le développement résidentiel Espace 3 et autoriser la signature d'une nouvelle entente avec ce promoteur pour le projet domiciliaire Espace 3.
1175212004

20.07 Autoriser la signature du bail à intervenir avec Kayak Sans Frontières pour les années 2018 à 2022.

1173630003

20.08 Autoriser la signature du bail à intervenir avec Les Excursions Rapides de Lachine pour les années 2018 à 2022.

1173630002

20.09 Prolonger d'un an aux mêmes termes et conditions, le contrat de gestion attribué au Groupe Sodem pour le complexe aquatique Michel Leduc et les piscines extérieures, pour un montant total de 976 827,60 \$, taxes incluses, pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018 conformément à l'appel d'offres public.

1173630012

CONTRIBUTION FINANCIÈRE

20.10 Accorder une réduction sur le tarif régulier de location de glace à l'aréna Jacques-Lemaire pour l'année 2017-2018 à deux regroupements de policiers, un regroupement de pompiers et à un groupe d'employés de l'arrondissement de Verdun. Le tarif de location équivalent à un taux de 75 \$ de l'heure au lieu du tarif habituel de 125 \$ de l'heure.

1173630009

20.11 Accorder une contribution financière de 250 \$ à l'organisme Le Club Richelieu LaSalle pour la réalisation du bottin annuel des membres 2017-2018.

1176818082

20.12 Féliciter l'Association de soccer mineur de LaSalle pour son 30e anniversaire de fondation et accorder une contribution financière de 300 \$ pour la réalisation des activités entourant cet anniversaire.

117681808

20.13 Accorder une contribution financière de 1 000 \$ au Club d'âge d'or Falchi de LaSalle pour soutenir la réalisation de la Semaine italienne le 8 août 2017 au parc Ouellette et autoriser l'organisme à se procurer un permis pour vendre des boissons alcooliques.

1176818085

20.14 Accorder à la Chambre de commerce du Sud-Ouest de Montréal une contribution financière de 1 000 \$ à titre de partenaire de la 7e édition du Gala Unio qui aura lieu le 19 octobre 2017.

1172365026

20.15 Autoriser l'Association des Couguars à prolonger son utilisation de la glace à l'aréna Jacques-Lemaire tous les mercredis jusqu'à 22 h 30 du 17 août 2017 au 31 mai 2018.

1173630011

30 – Administration et finances

ÉVÉNEMENT

30.01 Entériner la permission accordée aux résidents de fermer la rue Curé-De Rossi pour y tenir une fête des voisins le 12 août 2017.

1176818083

- 30.02** Permettre à la paroisse Madre dei Cristiani de tenir une procession le 20 août 2017 à l'occasion de la commémoration de tous les Saints.
1176818080
- 30.03** Permettre la tenue d'un feu d'artifice de type familial pour clôturer les activités de l'Halloween le 31 octobre 2017 au parc Leroux.
1176818084
- 30.04** Autoriser la tenue d'une activité de financement au profit de la Fondation de l'hôpital LaSalle au restaurant LaSalle Drive-In le samedi 9 septembre 2017 de 11 h à 23 h. Autoriser la fermeture partielle du stationnement annexe au restaurant de 11 h à 23 h pour cet événement. Permettre l'affichage de 2 panneaux de rue pour la promotion de l'événement.
1176818079
- 30.05** Autoriser le Cégep André-Laurendeau à louer le Stade Éloi-Viau pour la tenue des entraînements et matchs de baseball de son équipe évoluant dans la ligue collégiale pour la saison automne 2017.
1173630013
- 30.06** Autoriser le Cégep André-Laurendeau à se procurer un permis pour vendre et/ou servir des boissons alcoolisées lors des parties hors concours, des parties en saison régulières et lors des séries éliminatoires des équipes sportives de hockey sur glace féminine et masculine, pour la saison 2017-2018.
1173630008
- 30.07** Accorder un permis saisonnier de hockey 2017-2018 à titre gratuit, équivalent à un montant de 5 437,50 \$, à un regroupement d'employés de l'arrondissement de LaSalle pour l'utilisation de l'aréna Jacques-Lemaire et autoriser la signature de l'entente à cette fin.
1173630014

AUTORISATION DE DÉPENSE

- 30.08** Offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, que l'arrondissement de LaSalle prenne en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux de resurfaçage de la rue Clément entre Lafleur et Trudeau et du boulevard LaSalle entre Alepin et la limite est de l'arrondissement, dans le cadre de la mise en Suvre des programmations 2018 et 2020 du Service des infrastructures, de la voirie et des transports.
1177151013
- 30.09** Sous réserve de l'approbation du protocole d'entente MIDI-Ville prévue le 21 août 2017, accepter un financement maximum de 32 100 \$ par la Ville pour la reconduction du projet d'agent de liaison du 1er septembre 2017 au 31 mars 2018. Autoriser la prolongation du poste temporaire de bibliothécaire pour ce projet et le financement temporaire à même le budget de fonctionnement jusqu'au remboursement selon l'entente ainsi que le financement de l'excédent de rémunération nécessaire au montant approximatif de 26 140 \$ pour cette même période.
1176818081

NOMINATION DE MEMBRES

- 30.10** Nommer le maire d'arrondissement substitut pour la période de septembre 2017 jusqu'à la fin du mandat.
1172365025

30.11 Nommer les membres du comité préparatoire des séances du conseil pour la période de septembre jusqu'à la fin du présent mandat.
1172365024

REDDITION DE COMPTE

30.12 Entériner la liste des bons de commande autorisés, la liste des virements budgétaires pour la période du 20 juin au 28 juillet 2017, ainsi que la liste des factures non associées à des bons de commande pour juin et juillet 2017.
1173035011

40 – Réglementation

AVIS DE MOTION ET ADOPTION

40.01 Donner avis de motion de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un règlement amendant le règlement de zonage no 2098 de manière à créer la zone P12-74 à même la zone C12-05 et la zone P12-75 à même la zone C12-06, et ce, afin d'y autoriser la création de parcs.
1172363092

40.02 Adopter le premier projet de règlement P.2098-LAS-188 amendant le règlement de zonage no 2098 de manière à créer la zone P12-74 à même la zone C12-05 et la zone P12-75 à même la zone C12-06, et ce, afin d'y autoriser la création de parcs et tenir une séance de consultation le 29 août 2017 à 19 h.

40.03 Donner avis de motion de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un règlement amendant le règlement de zonage no 2098 de manière à agrandir la zone I12-65 (rue de Cannes-Brûlées) à même une partie de la zone I12-61, de réduire de 0,25 à 0,15 le coefficient d'occupation du sol minimal et le rapport bâtiment / terrain minimal pour l'usage « industrie légère I1 » et d'ajouter une disposition spéciale dans la zone I12-65.
1172363094

40.04 Adopter le premier projet de règlement P.2098-LAS-189 amendant le règlement de zonage no 2098 de manière à agrandir la zone I12-65 à même une partie de la zone I12-61, de réduire de 0,25 à 0,15 le coefficient d'occupation du sol minimal et le rapport bâtiment / terrain minimal pour l'usage « industrie légère I1 » et d'ajouter une disposition spéciale dans la zone I12-65 et tenir une séance de consultation le 29 août 2017 à 19 h..

40.05 Donner avis de motion de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un règlement amendant le règlement de zonage no 2098 de manière à autoriser la maçonnerie alternative collée comme revêtement extérieur pour un mur d'un bâtiment, d'un muret ou d'un socle d'affichage ainsi que de définir le matériau, d'en préciser les proportions autorisées et de spécifier les secteurs où son utilisation est prohibée
1172363093

40.06 Adopter le premier projet P.2098-LAS-190 amendant le règlement de zonage no 2098 de manière à autoriser la maçonnerie alternative collée comme revêtement extérieur pour un mur d'un bâtiment, d'un muret ou d'un socle d'affichage ainsi que de définir le matériau, d'en préciser les proportions autorisées et de spécifier les secteurs où son utilisation est prohibée et tenir une séance de consultation le 29 août 2017 à 19 h.

PÉRIODE D'INTERVENTION SUR LES DÉROGATIONS MINEURES

- 40.07** Accorder une dérogation mineure, afin de permettre la pierre collée à un mur comme matériau de revêtement extérieur sur le mur de la fondation de la façade principale du bâtiment situé au 9717, boul. LaSalle, alors que selon le règlement de zonage numéro 2098, la brique ou la pierre vissée ou collée à un mur ou non liée par un mortier est prohibée comme matériau de revêtement extérieur
1172363095
- 40.08** Accorder une dérogation mineure afin de permettre le retrait de l'entrée charretière et d'une partie de l'allée de circulation du lot no 5 908 432 (lot A - projet La Vida), alors que la cédule L-2 du règlement de zonage prévoit une entrée charretière et une allée de circulation sur ce lot
1172363104
- 40.09** Accorder une dérogation mineure afin de permettre l'ajout d'une entrée charretière et d'une allée de circulation sur le lot no 5 908 433 (lot D - projet La Vida), alors que la cédule L-2 du règlement de zonage ne prévoit ni entrée charretière, ni allée de circulation sur ce lot
1172363105
- 40.10** Accorder une dérogation mineure afin de permettre l'ajout d'une entrée charretière et d'une allée de circulation individuelle sur le lot no 5 908 439 (lot J - projet La Vida), alors que la cédule L-2 du règlement de zonage prévoit une entrée charretière et une allée de circulation commune aux lots nos 5 908 439 et 5 908 440
1172363106
- 40.11** Accorder une dérogation mineure afin de permettre l'ajout d'une entrée charretière et d'une allée de circulation individuelle sur le lot no 5 908 440 (lot K - projet La Vida), alors que la Cédule L-2 du règlement de zonage prévoit une entrée charretière et une allée de circulation commune aux lots nos 5 908 439 et 5 908 440 et de permettre un transformateur sur socle en cour intérieure, alors que le règlement de zonage stipule qu'un appareil hors-sol, excepté un fut d'éclairage, est prohibé dans les cours intérieures
1172363107
- 40.12** Accorder une dérogation mineure afin de permettre l'ajout d'une entrée charretière et d'une allée de circulation individuelle sur le lot no 5 908 441 (lot L - projet La Vida), alors que la Cédule L-2 du règlement de zonage prévoit une entrée charretière et une allée de circulation commune aux lots numéros 5 908 441 et 5 908 442 et de permettre un transformateur sur socle en cour intérieure, alors que le règlement de zonage stipule qu'un appareil hors-sol, excepté un fut d'éclairage, est prohibé dans les cours intérieures
1172363108
- 40.13** Accorder une dérogation mineure afin de permettre l'ajout d'une entrée charretière et d'une allée de circulation individuelle sur le lot no 5 908 442 (lot M - projet La Vida), alors que la Cédule L-2 du règlement de zonage prévoit une entrée charretière et une allée de circulation commune aux lots nos 5 908 441 et 5 908 442 et de permettre un transformateur sur socle en cour intérieure, alors que le règlement de zonage stipule qu'un appareil hors-sol, excepté un fut d'éclairage, est prohibé dans les cours intérieures
1172363109
- 40.14** Accorder une dérogation mineure afin de permettre le retrait d'une entrée charretière et d'une allée de circulation sur le lot no 5 908 438 (lot I - projet La Vida), alors que la Cédule L-2 du règlement de zonage prévoit une entrée charretière et une allée de circulation sur ce lot et autorise uniquement une accessibilité commune à des espaces de stationnement situés sur des terrains adjacents et afin de permettre un transformateur sur socle en cour intérieure, alors que le règlement de zonage stipule qu'un appareil hors-sol, excepté un fut d'éclairage, est prohibé dans les cours intérieures

1172363110

- 40.15** Accorder une dérogation mineure afin de permettre la modification d'une allée de circulation sur le lot no 5 908 434 (lot E - projet La Vida), alors que la Cédule L-2 du règlement de zonage prévoit une entrée charretière et une allée de circulation commune sur les lots nos 5 908 434 et 5 908 435 et de permettre l'accès au lot no 5 908 434 en passant en partie sur le lot no 5 908 435 malgré le règlement de zonage qui autorise uniquement une accessibilité commune à des espaces de stationnement situés sur des terrains adjacents

1172363111

- 40.16** Accorder une dérogation mineure afin de permettre le retrait d'une entrée charretière et d'une allée de circulation sur le lot no 5 908 435 (lot F - projet La Vida), alors que la Cédule L-2 du règlement de zonage prévoit une entrée charretière et une allée de circulation commune sur les lots nos 5 908 434 et 5 908 435

1172363112

- 40.17** Accorder une dérogation mineure au quadruplex situé aux 439 à 445, rue Red Cross, afin de permettre une marge latérale gauche de 2,30 mètres et un total des marges latérales de 4,70 mètres, alors que selon le règlement de zonage, la marge latérale minimale requise pour un quadruplex est de 2,40 mètres et le total des marges latérales est de 4,80 mètres

1172363089

- 40.18** Accorder, avec condition, une dérogation mineure à l'entreprise qui occupe le deuxième étage du bâtiment commercial situé au 7655, boulevard Newman, afin de permettre le déplacement de son enseigne plus haut au niveau du troisième étage, alors que selon le règlement de zonage, un bureau situé au 2e étage peut avoir une enseigne rattachée au bâtiment si elle est localisée au-dessus ou à proximité d'une fenêtre desservant le local du bureau

1172363087

- 40.19** Accorder une dérogation mineure au 8000, rue St-Patrick, afin de permettre la construction d'un escalier extérieur en cour avant donnant accès au deuxième étage, alors que selon le règlement de zonage, il est interdit de construire un escalier extérieur conduisant à un niveau plus élevé que celui du rez-de-chaussée sur la façade principale

1172363088

- 40.20** Accorder une dérogation mineure au 2555, avenue Dollard, afin de permettre l'aménagement d'un patio en cour avant du bâtiment industriel, alors que selon le règlement de zonage numéro 2098, il est interdit d'installer un patio en zone industrielle

1172363090

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALES

- 40.21** Accepter les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les P.I.I.A., en vue de permettre la démolition partielle, l'agrandissement au rez-de-chaussée et la reconstruction du deuxième étage d'une partie du bâtiment situé au 8000, rue St-Patrick

1172363077

- 40.22** Accepter les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les P.I.I.A., en vue de permettre l'ajout d'une porte sur une des façades du bâtiment industriel situé au 9163, rue Boivin

1172363100

40.23 Accepter, avec condition, les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les P.I.I.A., en vue de permettre la construction de 4 unités d'habitations de type "unifamilial jumelé" sur le lot numéro 4 605 587 (rue du Bois-des-Caryers)
1172363097

40.24 Accepter les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les P.I.I.A., en vue de permettre l'ajout d'une porte sur la façade latérale droite du bâtiment industriel situé au 1005, rue d'Upton
1172363098

40.25 Accepter les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les P.I.I.A., en vue de permettre de percer des ouvertures et d'ajouter une cage d'escalier au bâtiment industriel situé au 7400, rue St-Patrick
1172363099

40.26 Accepter les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les P.I.I.A., en vue de permettre l'agrandissement du bâtiment industriel situé au 9321, rue Airlie
1172363101

40.27 Accepter les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les P.I.I.A., en vue de permettre le remplacement du revêtement extérieur des murs du bâtiment résidentiel situé au 70, avenue Highlands
1172363102

40.28 Accepter les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les P.I.I.A., en vue de permettre le remplacement d'une partie du revêtement extérieur des murs du bâtiment résidentiel situé au 9158, terr. Le Plateau
1172363103

COMPENSATION MONÉTAIRE

40.29 Accepter une compensation monétaire pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement, au montant de 32 160 \$ pour la demande de permis de construction visant la transformation de 2 locaux commerciaux en un logement au 405 - 90e Avenue
1172363115

DOMAINE PUBLIC

40.30 Entériner la délivrance des certificats d'occupation du domaine public par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises pour les mois de mai et juin 2017
1172363113

NETTOYAGE DE TERRAIN

40.31 Mandater la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises afin d'effectuer le nettoyage de certaines propriétés situées sur le territoire de l'arrondissement et de disposer des matières nuisibles
1172363116

CIRCULATION / STATIONNEMENT

40.32 Implanter deux espaces de stationnement interdit en tout temps au 9361 de la rue Wanklyn
1177151009

40.33 Implanter une zone de stationnement réservée pour personnes handicapées et un débarcadère 5 minutes maximum sur la rue de Saguenay au coin de l'avenue Dollard.

1177151010

40.34 Retirer l'espace de stationnement réservé pour personnes handicapées près du 752, rue Radisson.

1177151012

40.35 Retirer l'espace de stationnement réservé pour personnes handicapées près du 8959, rue Parent.

1176152031

50 – Ressources humaines

50.01 Entériner les décisions déléguées soumises par la division des ressources humaines.

1176456007

60 – Information

60.01 Dépôt de documents

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance